raviver le nationalisme. Les nouveaux États ne sont pas disposés à renoncer aux avantages que les États plus anciens ont censément retirés de l'indépendance nationale. Certains projets de grande envergure dans les domaines économique et social ne peuvent être réalisés que dans un climat d'indépendance nationale. Même si certains avantages de l'indépendance peuvent se révéler illusoires, cette dernière affirmation ne peut avoir de poids étant donné que la Charte établit la souveraineté nationale comme un principe fondamental.

Ces arguments ont du poids. Il serait dès lors utopique d'essayer d'atteindre sur le plan international un ordre plus rationnel où le système fondé sur des unités nationales souveraines aurait été remplacé. Il semblerait plus logique et plus positif d'essayer de transformer le système en place et de l'inciter, au besoin, à trouver un antidote à ses propres poisons.

IL FAUT BANNIR LES ESSAIS NUCLÉAIRES

Récemment, nous avons été témoins de faits nouveaux et encourageants à cet égard. Même durant la courte période de temps écoulée depuis notre dernière réunion, les relations entre les grandes puissances se sont transformées de façon remarquable.

Plus tôt cette année, les deux superpuissances nucléaires ont signé à Moscou une Déclaration de principes fondamentaux régissant leurs relations, un accord limitant les systèmes de missiles antiballistiques et un accord provisoire sur la limitation des armes utilisées à des fins stratégiques. De plus, l'Union soviétique et les États-Unis réaffirmaient leur intention, déjà annoncée par le Traité de nonprolifération, de poursuivre les négociations visant à mettre fin à la course aux armes nucléaires et à adopter des mesures concernant le désarmement. Les États dotés d'armes nucléaires qui parrainent le Traité de non-prolifération ont la responsabilité particulière d'adopter des mesures visant à contrôler la course aux armements et ainsi empêcher toute prolifération ultérieure d'armes nucléaires. L'une de ces mesures pourrait consister en l'interdiction totale de toute forme d'essai nucléaire. Il est temps que les deux superpuissances cessent leurs essais souterrains, que les deux nations qui poursuivent leurs essais dans l'atmosphère mettent fin à ces essais et que l'on signe un traité d'interdiction totale des essais nucléaires. Le avec sel entre entre

La communauté internationale est en droit de s'attendre à ce que les accords conclus à Moscou conduisent à l'établissement de mesures de plus



Le secrétaire d'État aux Affaires Extérieurs, M. Mitchell Sharp, dans son allocution prononcée devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 28 septembre dernier.